



## *Dépêche 137/01*

### **CTPM du 18 octobre 2001 : principales décisions de Fabius**

- Intranet commun DGI/CP : généralisation.
- Accueil commun DGI/CP : extension à 10 sites supplémentaires (incitation à coopération des politiques immobilières entre la DGI et la CP).
- Centre d'appels (Impôts service) : généralisation en 2003, en attendant extension de Lille, ouverture dès 2002 de deux centres supplémentaires.
- Rapprochement CDI/Recette : module 1 et 2 privilégiés et module 4 pour les petits sites. Le module 3 continue à être expérimenté sur 12 sites. Garantie du maintien des postes comptables.
- Centre d'encaissement : création d'un 2<sup>ème</sup> centre.
- Pôle recouvrement contentieux CP : généralisation et création d'un pôle national à Chatellerault (86) en 2002.
- Création d'un portail fiscal (Internet).
- Consultation en ligne des déclarations IR fin 2002.
- Amélioration de la télédéclaration IR et IS.

Nous reviendrons ultérieurement sur toutes ces mesures.

Paris, le 18 octobre à 10h15